

COMPTE RENDU INSTANCE DE PROXIMITÉ

DU 25 AOÛT 2022

Direction : V. Le Falher ; E. Guillon ; G. Seiler

Absents : A-S Masset (congrés) ; R. Métais (congrés)

Élu.e.s : E. Duplay ; Y. Ledos ; G. Pogu ; C. Amouriaux ; A. Boulay

En liminaire, les élus ont souhaité préciser pourquoi ils ont souhaité que l'instance se tienne à distance, en raison d'un mail de menaces reçu au mois de juillet sur la boîte RP. L'expéditeur avait connaissance de la date de cette réunion, les élus ont donc préféré éviter la présence sur site.

1 – COVID

À date, l'entreprise n'a pas enregistré de nouveaux cas de Covid. Les mesures sanitaires en place restent en vigueur pour le moment et pourront évoluer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire à l'automne.

2 – RESSOURCES HUMAINES

A/ Informations sur les mouvements, mobilités et postes à pourvoir

- Technicien vidéo : présentation au Coca de septembre
- Rédacteur en chef adjoint : présentation au Coca de septembre
- Mission de responsable IMG (de septembre à décembre) présenté au Coca de septembre
- Mission de chargé d'édition numérique pour Murielle Dreux (de septembre à décembre). La présentation devant le Coca est prévue aussi en septembre
- Scripte : le recrutement est en cours.

Le détachement de la RRH est prolongé jusqu'à fin décembre 2022. Le poste de monteur au Mans est attribué mais son contrat en cours de négociation.

Pour le remplacement de Fabienne Labigne : les contrats de scripte sont des contrats intermittents, donc il n'y a pas de possibilité de faire de CDD long.

Les élus rappellent que la tension déjà existante sur le service des scriptes s'est accrue avec le départ en retraite d'Isabelle Cartron et risque de s'accroître avec les formations *Open Media* qui devront être organisées dans le courant de l'année.

B/ Plan d'actions

Le plan d'actions de prévention et de sensibilisation aux situations conflictuelles et de harcèlement va se mettre en place à la rentrée, en premier lieu dans le service IMG. Il sera présenté en Instance de proximité le 15 septembre.

Le rapport d'expertise qui fait suite à l'alerte pour risque grave lancée par les élus du CSE Réseau a été envoyé le 29 juillet (et sera présenté) avec présentation en CSE Réseau le 31 août.. Les préconisations pourront enrichir le plan d'action de la direction des Pays de la Loire.

Dans un second niveau, ce plan sera élargi au reste de l'antenne de Nantes. Une version définitive de ce plan devrait être présenté aux élu.e.s lors de la prochaine instance.

C/ Barème des frais de mission et des frais de mobilité

Il existe une différence pour les CDD entre leurs frais de mission en reportage (identiques à ceux des permanents) et leurs frais de mobilité. Le texte qui fait référence pour la direction (le réglementaire) indique que les CDD n'ont droit qu'à 74 euros seulement pour un découcher en frais de mobilité contre 92 euros pour un découcher en frais de mission.

Les frais dits de mobilité sont prévus pour financer un "*domicile de circonstances*" pendant la durée du contrat contrairement aux frais de mission qui financent un découcher en lien avec un reportage. Cette faible prise en charge est dénoncée par les organisations syndicales au niveau national. Dans l'attente d'une évolution, le texte réglementaire actuel s'impose à la direction.

À noter qu'au-delà d'un mois, les frais de mobilité sont de 610 euros par mois. Des niveaux de remboursement qui sont donc inférieurs au tarif moyen des hôtels et cela risque de s'aggraver avec l'inflation.

Il n'existe pas de contrat-cadre en Pays de la Loire pour limiter les frais d'hébergement des CDD (des tarifs aménagés avec des hôtels, par exemple en Alsace), signé avec le responsable financier. Des documents existent sur l'intranet de la société, dans mon espace (cartographie des hôtels en France avec des tarifs) mais ils ne sont pas forcément actualisés. La direction va voir s'il est possible de négocier localement avec des chaînes hôtelières, en attendant que les barèmes soient éventuellement revus à la hausse.

D/ Service scripte et remplacement

Il y a des difficultés pour constituer un "*pool*" de remplacement. Une petite dizaine de scriptes seulement ont été formées récemment en interne au niveau national. Pour l'instant, les remplacements ont pu se faire sans trop de soucis car les absences ont pu être gérées à l'avance. L'idée d'une création d'un vivier régional a été émise. Les élu-e-s ont demandé si une mission de quelques mois était envisageable, à voir.... Le service organisation d'activité a dit ne pas avoir relevé de tension dans les remplacements des scriptes.

E/ Point DUER et Papripact

Quatre ateliers thématiques ont été réalisés par Paul Thibault (expert DUER du réseau) fin juillet pour mettre à jour le Document unique d'évaluation des risques. Il va être proposé au Codir pour valider les nouvelles préconisations issues de ces ateliers. Le Papripact sera réalisé à la suite de cette validation et présenté aux instances.

F/ Projet de labo numérique

Un point complet sera fait à l'IP du 15 septembre prochain en présence d'Olivier Brumelot. L'idée est d'avoir un " *workflow* " facilité pour la création numérique. Une vingtaine de collaborateurs a manifesté son intérêt pour participer aux ateliers de création de cet outil.

L'objectif est une mise en place de ce laboratoire numérique fonctionnelle pour janvier 2023. La première réunion aura lieu le 5 septembre prochain.

3 – ACTUALITÉ DE L'ANTENNE ET DE LA RÉDACTION

A/ Lieu conférence de rédaction

La salle du sous-sol sera réactivée dès le 5 septembre pour servir de lieu pour la conférence de rédaction, avec des visio-conférences pour les personnels excentrés qui pourront se connecter via Teams avec un système d'invitation récurrente. Le fait d'avoir un lieu dédié devrait, selon la direction, permettre de retrouver un espace de discussion. L'écran ne servira pas à afficher le conducteur, mais uniquement à la visio-conférence. Des vérifications sont menées pour améliorer le confort audio pour les personnes en bureaux excentrés. Le matériel des scriptes sera réaménagé, lui aussi, au sous-sol. Les conférences de 8h30 du JT midi et celle de 15H30 restent au HUB.

B/ Tournages ou itw réalisés par un seul journaliste

Pour G.Seiler, le tournage seul reste exceptionnel, il doit être fait en accord avec le journaliste concerné. La difficulté, selon lui, est de compenser les absences non-prévues, tout en suivant l'actualité au mieux.

Pour les élu.e.s, il existe un cadre : un tournage est constitué d'au moins deux personnes. La sortie seule doit rester l'exception. C'est ce qui figure dans l'accord collectif à la page 182. Ayant constaté que les tournages à une seule personne ont tendance à se multiplier, y compris pour des conférences de presse qu'on ne peut pas qualifier d'actualité " chaude " et parfois même pour des offs + itw qui deviennent des " *petits* " sujets, les élus rappellent qu'il seront vigilants sur ces questions. L'idée d'adjoindre un OPS libre à un journaliste lorsqu'il est prévu que ce dernier parte seul effectuer une ITW ou une conférence de presse a été retenue.

Pour la direction, c'est le planning qui fixe la norme et il fait toujours apparaître des équipes de deux personnes. Si des personnes sont planifiées pour tourner seules, cela serait une violation de l'accord collectif. Mais si une personne est disponible et qu'il y a une actualité, " *on peut avoir de la souplesse* ". Les élu.e.s mettent en garde contre ce type de pratiques, qui, sans figurer au planning, peuvent finir par constituer une nouvelle " *norme* " non écrite.

C/ Équipe de desk sur les week-end

Sur certains week-end identifiés à forte actualité, le manque de personnel se fait ressentir. Pour rappel, aujourd'hui, un week-end type en Pays de la Loire est constitué d'une équipe de journalistes au Mans, une équipe dans l'une des BEX, une équipe à Nantes et un.e biquifié.e à Nantes pour faire desk et/ou off.

Les élu.e.s évoquent la possibilité de renforcer ces équipes de week-end ponctuellement en fonction de l'actualité, lorsqu'il y a, par exemple, des événements comme le Hellfest. La direction répond que c'est possible mais que les effectifs de renfort devront être pris à d'autres moments de la semaine, le nombre d'ETP (Équivalent Temps Plein) restant le même sur l'année.

Selon le directeur régional, *“ c’est un jeu à somme nulle ”*. Bref, on ne change rien, on continue de se serrer la ceinture et de courir après l’actualité.

D/ Planification web

Les élus signalent qu’au printemps et pendant l’été, des journalistes se sont parfois retrouvés seuls pour alimenter le site internet de France 3 Pays de la Loire, avec pour conséquence une charge de travail importante et des choix difficiles car il n’était pas possible pour une personne seule de traiter l’ensemble des sujets dans une période de forte actualité.

Pour G. Seiler, il n’y a pas de journée programmée sans journaliste web, en plus de la rédactrice en chef dédiée. *“ Il n’y a pas d’abandon du numérique en PDL. ”*

Les audiences d’août sur le numérique sont même les plus hautes jamais enregistrées, (+ 84% par rapport à 2021) selon la direction. Le site PDL se classerait en 7ème position sur 13 régions et 1ère en tant que mono-Antenne.

Une alternante 100% numérique va intégrer la rédaction en octobre pour compléter l’équipe web. Le poste vacant depuis le départ à la retraite de Christophe Turgis sera comblé, mais notre antenne possède un bon volant de journalistes formés, toujours selon la direction.

E/ Fonctionnement été 2022

Il y a eu une multiplication des tournages cet été, avec de l’actualité très forte, qui a engendré beaucoup de fatigue, de stress et de déplacement chez les salariés sur le terrain.

Pour le rédacteur en chef, ces situations ont peut-être existé, mais à la marge. Pour V. Le Falher, il faut veiller à l’équilibre du travail entre les équipes, notamment pour permettre aux équipes fortement sollicitées de se reposer. *“ Il peut y avoir des trous dans la raquette, car les adjoints peuvent avoir oublié de passer l’information. ”*

Le directeur reconnaît que l’été, on a moins d’équipes, mais cela permet aux gens de prendre des vacances et cela permet de conserver des ETP pour fonctionner le reste de l’année. Si de grosses actualités tombent à cette période, la rédaction n’est donc pas équipée.

Les élu.e.s soulignent aussi que les effets du changement climatique risquent de transformer l’été en une période de forte actualité, où canicules, incendies, sécheresse, vont se multiplier. Le directeur reconnaît cet état de fait, mais il sera compliqué de s’adapter car si on prend plus de CDD, il faudra en prendre moins le reste de l’année. Il est difficilement imaginable de refuser les congés des permanents. Le problème serait donc insoluble.

Les élus soulignent la contradiction avec la campagne d’affichage en interne en vigueur en ce moment sur le code de la route, alors que les équipes ont été sous pression régulièrement, avec des amplitudes horaires, des contraintes de temps et des trajets très longs pour couvrir parfois plusieurs actualités dans des lieux différents sur une même journée. Certaines semaines où des incendies avaient lieu en Maine-et-Loire, n’aurait-il pas été possible de demander à une équipe de loger à Angers pour quelques jours ?

Le directeur reconnaît également qu’il faut un meilleur accompagnement des jeunes salariés en lien avec la rédaction en chef pour les aider sur le terrain en cas de sujet compliqué.

Sur les amplitudes hebdomadaires, le rédacteur en chef précise que certains journalistes anticipent leurs week-end travaillés en posant une journée pour éviter les tunnels de dix jours. Les managers essaient aussi de poser des RTT employeur, mais peuvent oublier.

Les élu.e.s rappellent que c’est d’abord la responsabilité de l’employeur de veiller à ne pas faire travailler les personnes pendant 10 jours consécutifs.

F/ Attitude face aux CDD et stagiaires

Des attitudes dérangeantes de la part de certains rédacteurs en chef envers des CDD et des alternants/stagiaires ont été constatées cet été. Ces situations sont déplorables et renforcent un désaveu de la station de Nantes de la part de certains CDD qui ne veulent plus revenir travailler. Pour G.Seiler, une situation particulière a été reconnue et il affirme avoir reçu les protagonistes pour apaiser la situation.

Pour la direction, il faut se signaler s'il y a des problèmes de planification ou de surcharge de travail. Mais les élu.e.s objectent que les CDD ne se sentent pas forcément légitimes pour affronter leurs managers, par peur de perdre des contrats.

Il a, notamment, été rappelé que les demandes faites aux CDD de venir travailler sur un jour de repos doivent être systématiquement confirmées par mail et affichées au planning du jour pour attester de la présence du salarié.

G/ Reprises de sujets et séries d'été

Sur la reprise de sujets de régions voisines et du national, le rédacteur en chef assume et estime qu'il n'est pas honteux de diffuser des sujets qui peuvent faire écho à des problématiques de notre région, d'autant qu'il faut également préparer des marbres pour la rentrée. Le directeur rappelle également l'aspect parfois artificiel des frontières administratives : le marais poitevin se trouve en partie en Vendée et la sensibilité bretonne est forte en Loire-Atlantique.

Guénolé Seiler rappelle aussi que les Pays de la Loire sont une des régions qui peuvent être fières de produire des JT spécifiques tout l'été, sans mutualisation avec les régions voisines.

Selon G. Seiler, il était pertinent de tourner des VAP en début d'été, car cela permet d'avoir du marbre et d'attaquer sereinement la rentrée.

H/ Anticipation, couverture et débriefing des événements

La couverture de certains événements avant l'été (Hellfest, 24H du Mans...) a suscité de la frustration dans les rédactions, en terme de manque d'anticipation et de consultation. Pour G.Seiler, la couverture des élections de juin était prioritaire sur tous les autres événements et a donc généré des manques de personnel pour assurer d'autres couvertures. Vincent Le Falher reconnaît qu'il y a peut-être eu un manque de communication en amont des événements. Le changement de lieu de la conférence de rédaction devrait, selon lui, permettre de remettre du collectif dans notre fonctionnement.

Pour le débriefing, il n'y en a pas eu, par exemple, sur la parade des pilotes des 24 heures du Mans, alors qu'un problème technique (ou logistique, difficile à dire faute d'explications) a empêché de montrer les images des voitures et des pilotes. Vincent Le Falher reconnaît que l'absence de débriefing constitue un manquement.

4- DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE RÉGIONALE

A/ Projet Tempo

Un point sera proposé à chaque instance sur les avancées du projet *Tempo* (la fin des JT nationaux reportés sur les régions). La méthodologie a été définie : une " *équipe projet* " composée de 7 personnes à plein temps a été déterminée au niveau du réseau pour piloter. Un directeur du projet, trois référents éditoriaux (réseau régional, national et direction de

l'info), une responsable RH, un responsable technique et un responsable finances. Il aura une réunion hebdomadaire de ce comité de pilotage.

Une présentation plus détaillée du projet *Tempo* sera présentée en CSE central et réseau en septembre.

Les élus expriment à nouveau leurs craintes de voir les régions s'éloigner de leur mission, avec la tentation de réaliser quotidiennement des sujets nationaux "à coloration régionale" plutôt que des sujets purement régionaux.

D'autres questions concernant les ressources humaines ont été reportées à l'instance de septembre en l'absence de la responsable des ressources humaines.

Toutes les questions concernant la technique et les moyens généraux ont été, elles aussi, reportées en l'absence du chef de centre.

**La prochaine réunion de l'instance de proximité aura lieu
le jeudi 15 septembre à 14h30.**

Vous pouvez adresser vos remarques ou questions à chaque élu-e individuellement, ou collectivement à l'adresse suivante : rppdl.nantes@gmail.com